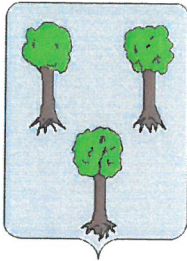


2023 098



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
20 octobre 2023

Séance du 26/10/2023

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six octobre, à 17 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
6

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Emmanuel DUPAS, Christian MICHEL, Véronique NICOLLET

Votants :
8

Représentés : Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE

Excusés : Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA

Absents :

Secrétaire de séance : Emmanuel DUPAS

Délibération n°D_2023_049

Création poste d'adjoint technique : modification de la délibération n° D_2016_037 du 03/06/2016

Monsieur le maire rappelle la délibération n°D_2016_037 du 03/06/2016 relative à la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet.

Il convient de compléter cette délibération en précisant que le poste pourra être pourvu soit par le recrutement d'un fonctionnaire, soit par le recrutement d'un contractuel au grade d'adjoint technique sur cet emploi permanent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ACCAPTE** de modifier la délibération n° D_2016_037 du 03/06/2016,
- **PRECISE** que le poste d'agent d'entretien pourra être pourvu soit par le recrutement d'un fonctionnaire, soit par le recrutement d'un contractuel au grade d'adjoint technique sur cet emploi permanent,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le maire pour la mise en oeuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA



20 23 0 9 9

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (*par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Publication / Affichage le...3 1 OCT. 2023

RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/10/2023 004-210401097-20231026-D_2023_049-DE